DOSSIER DE PRESSE

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA

COMMISSION PERMANENTE

DU 20 NOVEMBRE 2026

TARN
MON DÉPARTEMENT



© Département du Tarn



« Le Département est la collectivité des solidarités et de la proximité. Son action se traduit concrètement dans la vie des Tarnaises et des Tarnais : accompagner les personnes qui en ont besoin, soutenir les communes dans leurs projets, garantir des services publics de qualité et préserver les richesses de notre de notre département.

Les décisions de cette commission permanente illustrent cette ambition. Nous poursuivons notre engagement auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des professionnels qui les accompagnent. Nous soutenons également les proches aidants, les initiatives en faveur de l'inclusion et les actions destinées à mieux protéger les enfants.

Notre responsabilité est aussi de donner aux communes et aux intercommunalités les moyens de réaliser leurs projets. Piscines, équipements culturels, voirie, assainissement ou services de proximité : ces investissements améliorent directement le quotidien des Tarnais.

Enfin, nous accompagnons les évolutions de notre agriculture, la préservation de nos espaces naturels et la valorisation de notre patrimoine. Le soutien à la jeunesse, au sport et à la culture contribue lui aussi à la vitalité du Tarn.

Derrière ces décisions, une même priorité : agir utilement, partout dans le département, au plus près des besoins des habitants. »

Christophe Ramond,
Président du Conseil départemental du Tarn

TARN
MON DÉPARTEMENT

Le Département agit pour les solidarités et les territoires tarnais.

Soutien aux communes, accompagnement des personnes fragiles, investissements dans les collèges, les routes et l'assainissement, préservation de la biodiversité : les 44 rapports votés lors de cette commission permanente traduisent l'engagement du Département dans les domaines essentiels à la vie quotidienne des Tarnais. Plusieurs millions d'euros sont mobilisés pour accompagner les services d'autonomie à domicile, soutenir les projets locaux et renforcer l'attractivité du territoire.

SOMMAIRE

COLLÈGES I Page 4

TERRITOIRES ET COMMUNES I Page 5

AGRICULTURE I Page 6

ROUTES I Page 7

SPORT I Page 8

SOLIDARITÉ I Page 9

EAU ET ASSAINISSEMENT I Page 11

NATURE I Page 12

LOGEMENT I Page 13

PATRIMOINE I Page 14

Contact presse : Béatrice GRAU • 05 63 45 64 58 • beatrice.grau@tarn.fr

COLLÈGES

96 201 €
de dotations complémentaires pour les collèges publics

Le Département attribue 96 201 € de dotations complémentaires aux collèges publics. Ces crédits permettent de répondre à des besoins ponctuels concernant la sécurité incendie, le chauffage, l'énergie, l'entretien et les transports liés aux cours d'éducation physique et sportive.

Neuf établissements sont concernés : les collèges Alain-Fournier à **Alban**, Honoré-de-Balzac à **Albi**, Val Cérou à **Cordes-sur-Ciel**, Le Montalet à **Lacaune**, Louisa Paulin à **Réalmont**, Le Clézio à **Lisle-sur-Tarn**, Marcel-Pagnol à **Mazamet**, Saut-de-Sabo à **Saint-Juéry** et René-Cassin à **Vielmur-sur-Agout**.





Un équipement supplémentaire pour le collège de Réalmont

Le collège Louisa Paulin bénéficie également d'une aide pour l'acquisition d'un sèche-linge. Cet équipement doit faciliter le travail des agents chargés de l'entretien et accompagner la mise en place d'une méthode de nettoyage visant à limiter les contraintes physiques et les troubles musculosqueletiques.

Contact presse : Béatrice GRAU • 05 63 45 64 58 • beatrice.grau@tarn.fr

TERRITOIRES ET COMMUNES

810 855 €
pour les projets locaux

Le Département programme 810 855 € d'aides dans le cadre du Fonds de développement territorial et du Contrat Atouts Tarn, afin d'accompagner les projets des communes et des intercommunalités.

Parmi les opérations accompagnées : la rénovation des piscines de **Montredon-Labessonnié** et d'**Aiguelèze**, l'aménagement de la traversée de **Saint-Alby** à **Aiguefonde**, et la sauvegarde d'un cabinet d'infirmières à **Saint-Paul-Cap-de-Joux**. La programmation soutient également la construction d'une salle communale culturelle et interassociative à **Sainte-Croix**. La Fédération départementale des chasseurs du Tarn reçoit pour sa part 65 000 € pour créer un espace ludopédagogique consacré à la découverte de la nature et de l'environnement.

Des équipements de proximité dans les petites communes

Le Département accompagne aussi plusieurs projets communaux : réfection du garage de l'ancienne école à **Montroc**, installation d'une climatisation réversible dans une salle de classe à **Virac** et création d'une aire de jeux pour enfants à **Valderiès**. Des aménagements qui contribuent à maintenir des équipements fonctionnels et de lieux de vie dans les communes rurales.

Renforcer l'attractivité touristique et culturelle du Tarn

Le Département poursuit son partenariat avec Clévacances Tarn, en lien avec Tarn Attractivité, pour améliorer la qualité de l'offre touristique, accompagner les hébergements et renforcer la promotion du territoire.

Il attribue également 3 000 € à l'**INU Champollion** pour des travaux étudiants sur l'histoire de la Shoah dans les campagnes, notamment autour des Juifs assignés à résidence à **Lacaune**.



Inauguration de la mairie Rivières



AGRICULTURE

113 471 €
pour la lutte biologique dans les vignes

Le Département mobilise 113 471,43 € en 2026 pour soutenir la lutte biologique contre la tordeuse de la grappe. Cette méthode permet aux viticulteurs de limiter le recours aux insecticides et de faire évoluer leurs pratiques vers une protection plus durable des cultures.

Le dispositif concerne **114 viticulteurs**, contre six en 2014, et couvre plus de 3400 hectares dans 37 communes. L'aide est adaptée selon l'ancienneté de l'engagement des exploitations dans cette pratique.

Des aides complémentaires pour la forêt et les chevaux de trait

Le Département accompagne deux plans simples de gestion forestière sur des parcelles situées à **Fontrieu**, **Anglès** et **Bout-du-Pont-de-l'Arn**. Une aide est également attribuée au concours régional de chevaux de trait organisé à Albi.

Les élus ont aussi acté des études et travaux préalables à la création de retenues collinaires, dans le cadre de la réflexion sur les besoins en eau de l'agriculture.

Contact presse : Béatrice GRAU • 05 63 45 64 58 • beatrice.grau@tarn.fr

Plus de 322 000 € pour sécuriser les déplacements

Plus de 322 000 € sont mobilisés pour deux opérations à **Sieurac** et **Peyrole**. À **Sieurac**, le Département accompagne l'aménagement de la traversée du village sur la RD24. À **Peyrole**, son soutien porte sur la création d'un carrefour giratoire destiné à améliorer la sécurité des déplacements.

Accompagner les communes dans l'entretien de leur voirie

Le Département poursuit son accompagnement des communes de moins de 2 000 habitants dans le cadre du dispositif FAVIL. Une opération déjà soutenue par le Département, et portée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, change de localisation : les travaux initialement prévus rue Paul-Claudel au **Séquestre** sont déplacés rue Alphonse-Daudet, sans modification de la subvention.

À **Labastide-de-Lévis**, le Département transfère également à la commune 718 mètres de la RD102 et lui verse une soulte de 56 000 € pour accompagner la réfection de cette portion de voie.



Contact presse : Béatrice GRAU • 05 63 45 64 58 • beatrice.grau@tarn.fr

SPORT

141 400 € attribués à 22 dossiers sportifs pour la saison 2026-2027

Un soutien aux clubs qui font vivre le sport tarnais

La commission permanente attribue 141 400 € à 22 dossiers sportifs au titre de la saison 2026-2027 et de l'organisation de manifestations sportives. Ce soutien permet aux clubs de poursuivre leurs activités, de participer aux compétitions et de faire vivre le sport sur l'ensemble du Tarn.

Parmi les principaux bénéficiaires, **Albi Rugby League XIII** reçoit 38 000 €, le **Sporting Club Graulhétois Rugby** 15 000 €, l'**Union Athlétique Gaillacoise Rugby** 8 000 € et le **Sporting Club Mazamétain** 7 000 €.



Plus de 108 000 € pour faciliter l'accès des collégiens aux équipements sportifs

Le Département participe au financement de l'utilisation des stades, gymnases et piscines par les collégiens. Pour l'année scolaire 2025-2026, plus de 108 000 € ont été attribués à **Albi**, **Castres** et à la communauté d'**agglomération Castres-Mazamet**. Cette participation permet aux élèves de bénéficier d'équipements adaptés pour leurs cours d'éducation physique et sportive.

Contact presse : Béatrice GRAU • 05 63 45 64 58 • beatrice.grau@tarn.fr

Renforcer les moyens des services d'autonomie à domicile

Le Département prévoit **3,72 millions d'euros en 2027** pour soutenir la revalorisation salariale des professionnels des services d'autonomie à domicile à but non lucratif. Cette enveloppe reconnait leur engagement et conforte les équipes qui accompagnent au quotidien les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

La CNSA en compense la moitié. Parmi les principaux bénéficiaires figurent l'ADMR du Tarn et Sérénitarn. D'autres services tarnais sont également concernés, notamment l'ASAD de **Blaye-les-Mines**, VYV 3 Mutuelle Terres d'Oc, l'ADAR de **Dourgne**, Autonomie Services, Famill' Services 81 et Aide et Intervention à Domicile 81.

Faciliter les déplacements des professionnels à domicile

Une enveloppe de 596 721 € soutient la mobilité et les échanges de pratiques de 12 services d'autonomie à domicile.

Le programme prévoit notamment le financement de 22 véhicules avec permis et de cinq véhicules sans permis, afin de faciliter les déplacements des intervenants et de leur permettre de poursuivre leurs visites auprès des personnes accompagnées, y compris dans les secteurs ruraux.



Mieux accompagner les proches aidants

Le Tarn a été retenu par l'Agence régionale de santé pour porter le Pôle Partenaires Aidants. L'ARS apportera **30 000 € par an pendant trois ans** pour financer un poste d'animation du réseau.

Le dispositif doit améliorer l'information sur les solutions existantes et renforcer la coordination des acteurs. Il portera une attention particulière aux jeunes aidants et aux personnes qui doivent concilier leur rôle d'aidant avec leur activité professionnelle.

Contact presse : Béatrice GRAU • 05 63 45 64 58 • beatrice.grau@tarn.fr

Sensibiliser les professionnels à la santé psychosociale

Une aide de **3 000 €** est attribuée à l'association rESS'ources pour préparer une journée de sensibilisation à la santé psychosociale destinée aux professionnels de l'insertion et de l'accompagnement social du bassin nord. Cette aide finance la phase préalable de concertation et de recueil des besoins.

Mieux coordonner le suivi de santédes enfants protégés

Le Département candidate au parcours coordonné renforcé « Enfance protégée », destiné à améliorer le suivi médical des enfants et adolescents confiés ou accompagnés au titre de la protection de l'enfance. Le projet prévoit de renforcer la prévention, les bilans de santé, l'accès aux soins et la coordination entre les professionnels. La candidature doit encore être examinée par l'ARS.



Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle

Le Département attribue **18 800 € à l'association Citoyens 21 Albi**, qui accompagne des personnes porteuses de trisomie 21 vers l'insertion sociale et professionnelle. L'association a créé le restaurant Le Grain de Sel, en novembre 2022, à **Albi**, qui permet aux personnes accompagnées de travailler et de se former avec l'appui de professionnels et de bénévoles. La subvention contribue à consolider son fonctionnement et ses activités.

EAU ET ASSAINISSEMENT

532 363 €
pour améliorer les réseaux d'assainissement et protéger les milieux naturels

Le Département attribue 532 363 € pour neuf opérations d'assainissement. La **communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet** bénéficie de l'aide la plus importante, avec 300 000 €. Les autres soutiens concernent notamment **Verdalle**, le Syndicat mixte d'assainissement et d'eau potable du **Gaillacois** et **Massaguel**.

Ces travaux permettent aux collectivités de moderniser leurs équipements et d'améliorer le traitement des eaux usées, avec des effets directs sur la qualité de l'eau et la préservation des milieux naturels.

Sécuriser l'alimentation en eau potable

Huit opérations d'alimentation en eau potable sont également actées , concernant notamment le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du **Sant** et la commune de **Murat-sur-Vèbre**. Les projets portent sur des schémas directeurs, la sectorisation des réseaux, la création d'une unité de traitement et la mise en conformité d'une unité de distribution. Ils contribuent à fiabiliser les installations et à garantir la qualité du service rendu aux habitants.



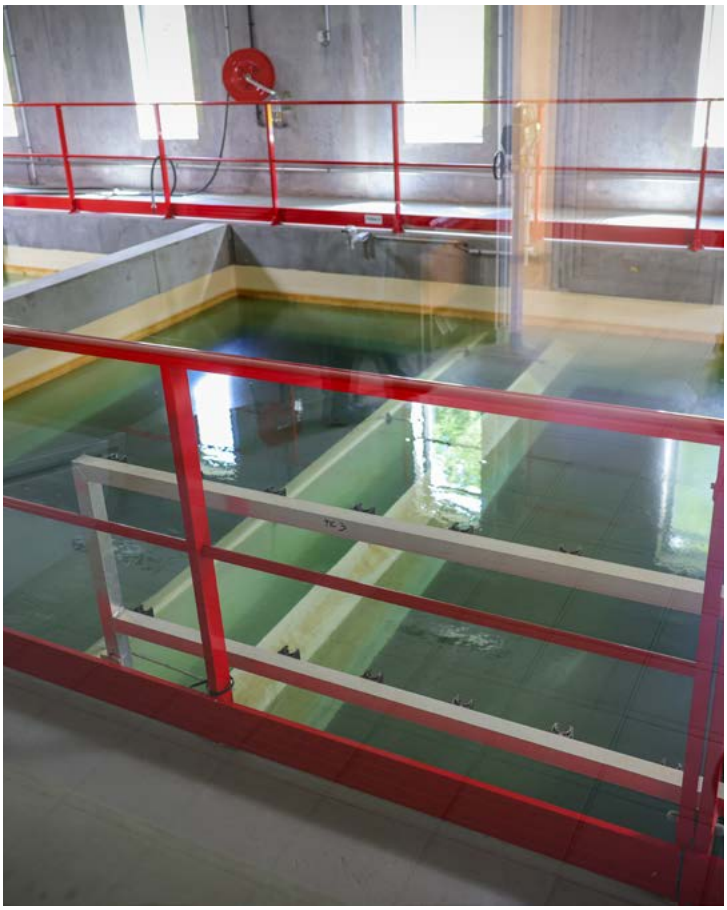

Contact presse : Béatrice GRAU • 05 63 45 64 58 • beatrice.grau@tarn.fr

NATURE

140 000 €
pour les sentiers du vallon de l'Audoulou et de la forêt de Sérénac

Le Département engage 140 000 € pour étudier et aménager des sentiers de découverte sur ces deux espaces naturels sensibles. De nouveaux aménagements et mobiliers d'interprétation permettront au public de découvrir ces espaces naturels tout en sensibilisant à leur richesse écologique.

Restaurer la zone humide du lac de Serviès

Une aide de 18 000 € est attribuée à l'association TERRÉO pour restaurer la zone humide du lac de **Serviès**, ancienne gravière exploitée entre 2002 et 2010.

Le site accueille 475 espèces recensées, animales et végétales. Il joue notamment un rôle pour les oiseaux hivernants et constitue un corridor écologique dans la vallée de l'Agout. Sa restauration doit contribuer à préserver cette biodiversité et les fonctions écologiques du site.

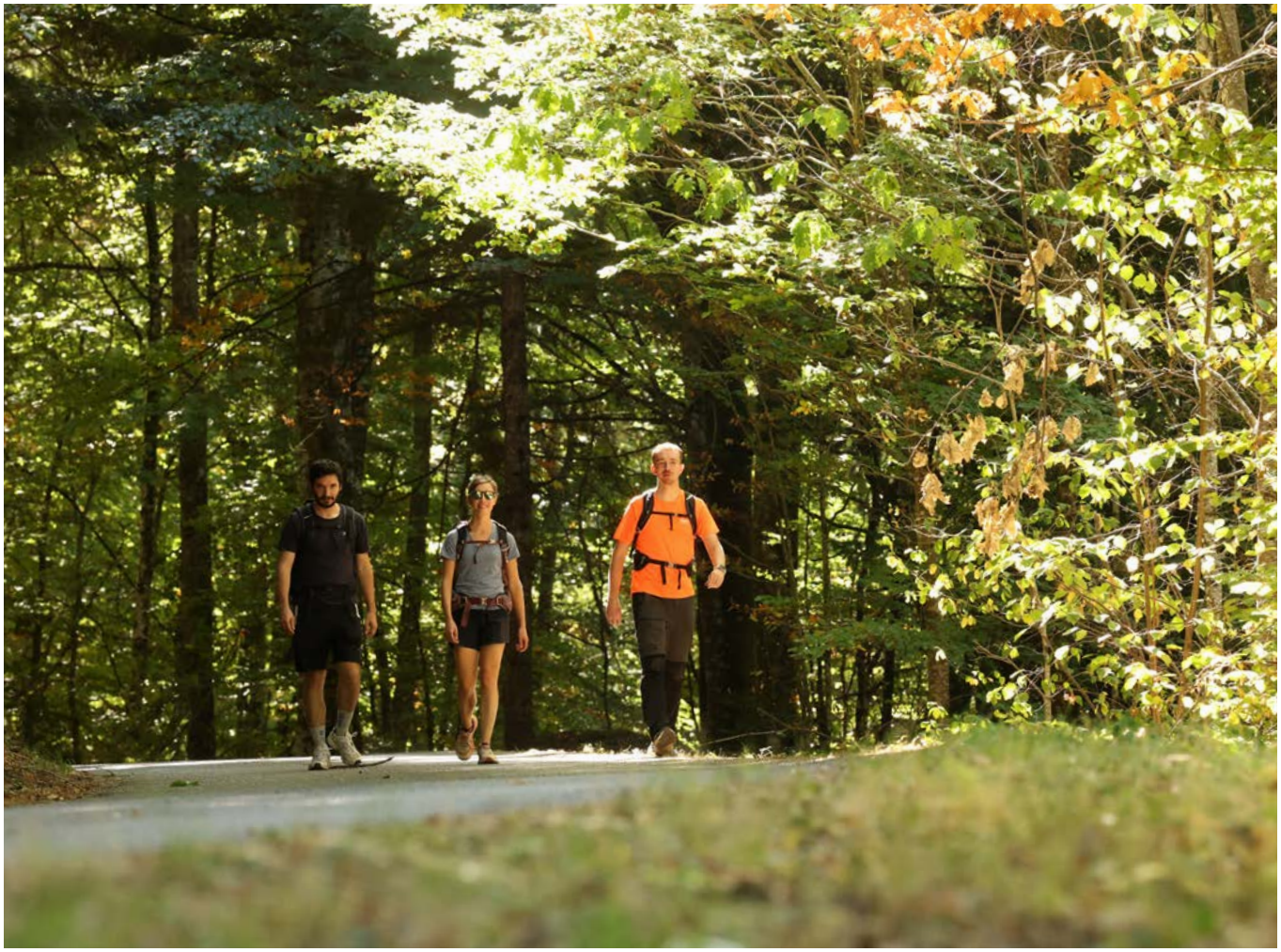

LOGEMENT

2,2 M€
de garantie pour 33 logements à Graulhet

Le Département accorde une garantie d'emprunt de 2,2 millions d'euros à Promologis pour une opération de 33 logements boulevard de Nagassié à **Graulhet**. Cette garantie, partagée avec la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, facilite le financement de l'opération et contribue au développement de l'offre de logements sur le territoire.





Contact presse : Béatrice GRAU • 05 63 45 64 58 • beatrice.grau@tarn.fr







PATRIMOINE

Préserver les œuvres et le patrimoine des communes

Près de 15 000 € sont consacrés à plusieurs opérations de restauration du patrimoine tarnais.

À **Saint-Jean-de-Rives**, 3 578 € accompagnent la restauration du tableau « *La Crucifixion* ».

À **Donnazac**, 2 400 € sont attribués à la protection de la statue-reliquaire de Saint Jacques le Majeur.

À **Vielmur**, une aide soutient la restauration de registres d'état civil et d'un plan cadastral de 1840.

Le Département participe également à la restauration d'œuvres à **Albi** et **Saint-Juéry**. Le petit patrimoine rural bénéficie aussi de ces aides, avec la rénovation d'un pigeonnier à **Briatexte** et la restauration d'un ancien mur d'enceinte à **Puycelsi**.

Valoriser les savoir-faire des artisans d'art

Le concours départemental des métiers d'art 2026 récompense deux professionnels tarnais, avec **1 500 € chacun** : Sébastien Barrère, céramiste d'art à **Giroussens**, et Stéphane Kennouche, artisan luthier à **Albi**. Ces distinctions mettent en lumière des savoir-faire qui participent à la richesse et à l'identité du Tarn.

Le prix du public de 500 € est financé par la Chambre de métiers et de l'artisanat du Tarn.

Contact presse : Béatrice GRAU • 05 63 45 64 58 • beatrice.grau@tarn.fr

TARN

MON DÉPARTEMENT

Contact presse : 05 63 45 64 58

Béatrice GRAU | beatrice.grau@tarn.fr

www.tarn.fr